

# **CHU Paris XVIe. L'intelligence collective au service d'une ville plus accueillante**

Olivier Leclercq  
AIR Architectures  
Paris, France





Illustration 1 : Centre d'Hébergement d'Urgence « la promesse de l'aube » pour l'association Aurore. Paris XVIe. Architectes : AIR+Moonarchitecture, BET bois : Dhomino, BET : fluides Axpacaal, BET VRD : AVR, Entreprise : BH habitat

**Les crises du logement, les crises migratoires, poussent les élus, architectes et constructeurs à penser des manières différentes l'accueil et l'hébergement. Même si cela fait des années que des solutions techniques existent, elles entrent aujourd'hui en adéquation avec des contraintes de temps, de rapidité, de modularité et de coût. Ces « solutions » restent néanmoins à améliorer, non pas d'un point de vue technique, mais dans la manière dont notre société s'en empare, tant par le milieu associatif que par les habitants.**

## 1. La technique, une solution ?

Nous disposons de toute un arsenal de système de construction temporaire, du système modulaires préfabriqués aux containers aménagés. Tous répondent à des besoins spécifiques de manière efficaces, mais peu apportent des solutions satisfaisantes d'un point de vue environnemental et social. La construction bois apporte à la fois le besoin de construire vite, bien, léger et avec des matériaux biosourcés.

Ici, le principal avantage a été de pouvoir créer des modules sur mesure dont les dimensions s'adaptent aux contraintes particulières du site. Tout en respectant les gabarits routiers, il a été possible de s'affranchir des dimensions standards des containers ou du modulaire préfabriqué en optant pour un système constructif adapté à l'usage, le transport et le lieu.

Toutefois, quelle que soit la technique, un procédé constructif ne peut être bon que s'il est bien pensé. Ces réflexions ne peuvent être menées seules. Elle nécessite faire appel à une intelligence collective entre les différents acteurs du projet, du commanditaire à l'utilisateur pour intégrer au mieux le bâtiment dans son contexte urbain et social.



Illustration 2 : En chantier. Modules posés, partiellement finis en ateliers.

## 2. Quel foncier ?

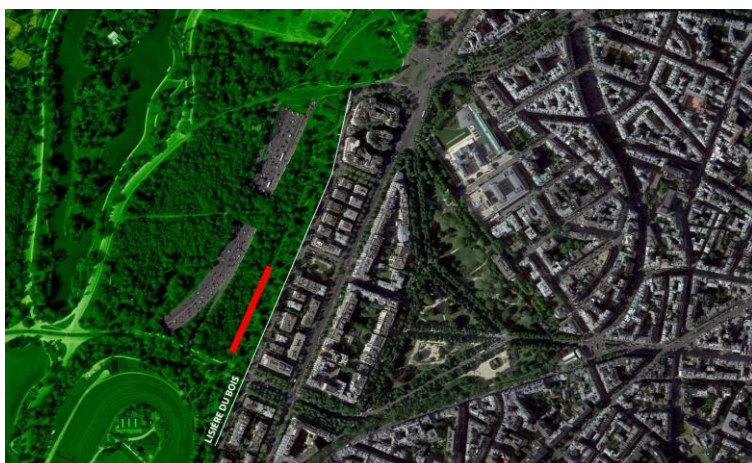


Illustration 3 : Implantation sur une rue en bordure du Bois de Boulogne

Le foncier étant une denrée rare, il est difficile de trouver des terrains sur lesquels construire des hébergements à des fins humanitaires. En revanche, s'agissant de constructions provisoires, elles peuvent être implantés sur des terrains occupés pour une durée déterminée, voire des terrains non cadastrés ou des espaces publics.

L'idée du Centre d'Hébergement d'Urgence initiée par la Mairie de Paris a été d'occuper provisoirement une rue parallèle au périphérique qui borde

le Bois de Boulogne. Cette allée, qui n'a pas d'utilité dans le réseau de circulation, servait essentiellement aux stationnements résidentiels gratuit de longue durée. Les fondations de la chaussée, doublées de plots béton et d'un radier métallique sont suffisante. Les modules 3D bois permettent de construire rapidement pendant une durée déterminée et de remonter le bâtiment ailleurs au bout de quelques années.

Au terme d'une durée maximale de 5 ans, la rue sera re-naturée, le bitume sera remplacé par un espace planté qui redonnera une continuité au bois de Boulogne jusqu'aux premiers immeubles du XVI<sup>e</sup> arrondissement.

## 3. Une architecture provisoire intégrée au site.

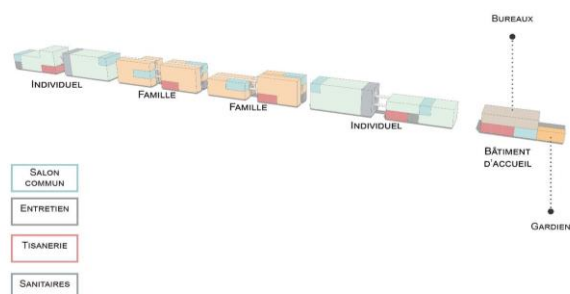


Illustration 4 : séquençage des bâtiments

Le bâtiment est conçu en 4 bâtiments, deux pour les familles, deux pour les personnes isolées. Un 5<sup>eme</sup>, à l'entrée est destiné à l'accueil, l'encadrement associatif et l'administration.

Chaque bâtiment est divisé en deux par une cage d'escalier ouverte à l'air libre. Ce séquençage permet de multiplier les espaces entre les bâtiments afin de laisser apercevoir le Bois de Boulogne depuis Paris.

La réflexion architecturale n'a pas pu se faire comme pour un bâtiment ordinaire. Elle doit permettre une bonne acceptabilité du voisinage : Le bâtiment doit à la fois véhiculer une image temporaire, non pérenne, tout en soignant les usages, l'intégration et le rapport à la ville.



Illustration 5 : Variations des hauteurs et transparence, fenêtres doubles

Les hauteurs des bâtiments varient du R+1 au R+2. Ces variations correspondent à l'espace laissé par les arbres qui bordent de très près le bâtiment. Plus les arbres sont grands, plus le bâtiment est bas afin de ne pas avoir à les couper ni les tailler.

Les fenêtres sont travaillées en angle afin que, côte à côte, elles forment une grande fenêtre à l'échelle d'un bâtiment de logement plus classique. Le bardage de façade alterne différentes couleurs de lames de bois en harmonie avec les teintes de la forêt. Les pignons des bâtiments sont bardés d'une tôle déclinant les couleurs présente dans la nature environnante.

Le même module (7 et 8 m x 3,30) est utilisé dans deux sens. Les modules des familles, équipés d'une salle de bain, sont implantés en deux lignes séparées par un couloir au milieu. Les modules des personnes isolées sont positionnés côte à côte et traversés par un couloir entre les chambres. Les salles de bains sont là collectives aux rez-de-chaussée.

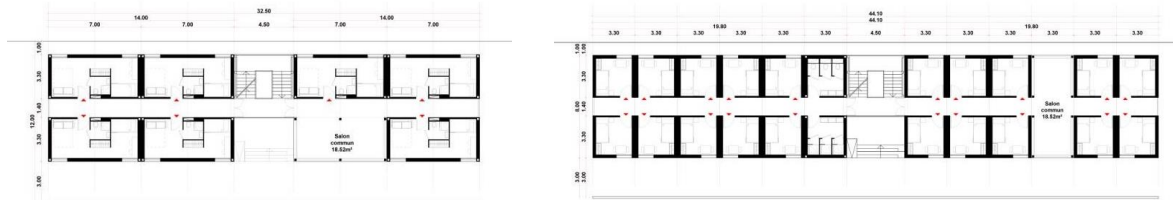


Illustration 6 : Alternance du même module en disposition famille ou personnes isolée

Dans chaque étage sont aménagés des espaces libres, définis comme des salons communs mais dont les usages peuvent être multiples. Ces espaces, lumineux, permettent une appropriation du lieu, à la fois dans le bâtiment et en dehors des logements.



Le bâtiment a fait l'objet d'une autorisation de permis de construire temporaire pour une durée de 3 ans. Il respecte parfaitement l'accessibilité handicapé, son bilan carbone est exemplaire et il répond parfaitement à la RT 2012. Etanche à l'air, bien isolé, l'eau chaude sanitaire est produite par 25m<sup>2</sup> de panneaux solaires posés sur la toiture.

Image 7 : Espace appropriables à chaque étages ©Axel Dahl

## 4. Vers une ville plus accueillante

Cette opération montre qu'il est possible d'implanter, dans n'importe quel contexte, des immeubles de logements qui peuvent répondre aux différentes crises. Voilà 60 ans que nous produisons une ville figée sur le principe du bâtiment à usage unique, dont le foncier est à jamais condamné, et dans laquelle tous les jours, les vestiges des 30 glorieuses produisent de nouvelles friches environnementales. Le système constructif majoritairement issu du béton laisse peu de place à la réversibilité et à la transformation.

La résilience aux crises que nous traversons nous amène de voir la ville autrement. Les flux migratoires, qu'ils soient dû aux guerres, aux changements climatiques ou aux déséquilibres économiques, ne cesseront de s'amplifier. Aucun mur de pourra les arrêter. En revanche, la ville, lorsqu'elle est pensée collectivement, peut devenir plus inclusive. De nouveaux quartier peuvent naître puis disparaître, muter rapidement, changer d'usage, de taille, d'habitants. Il s'agit aujourd'hui de poser les bases d'une intelligence collective entre élus, urbanistes, architectes, industriels, constructeurs, investisseurs, citoyens pour qu'une ville reste un lieu agréable à vivre ensemble et non produire de l'exclusion et du conflit.



Illustration 8 : Mettre l'intelligence collective au service d'une ville plus accueillante